



Le développement durable à Nestlé Waters France Belgique

Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* »^[1]

Pour Nestlé Waters France Belgique, le développement durable vise à concilier la préservation du bien commun de l'humanité pour les générations futures et la réalisation d'un modèle économique profitable, au service des consommateurs et respectueux de l'environnement. Notre engagement en faveur du développement durable doit nous conduire, à travers une stratégie de réduction des impacts négatifs de notre activité sur l'environnement, à donner plus de valeur à nos produits et nous apporter ainsi un véritable avantage compétitif qui confortera notre leadership sur le marché des eaux embouteillées.

Au-delà de cet avantage, la stratégie de développement durable bénéficie à toutes les parties prenantes majeures interagissant avec Nestlé Waters France Belgique et ses filiales : collaborateurs, consommateurs, société civile, État, clients, fournisseurs et actionnaires.

La stratégie de Nestlé Waters France Belgique concerne plus particulièrement la ressource en eau, l'emballage, les pratiques industrielles, le transport, la santé et le bien-être. Le succès d'un tel engagement implique un investissement technique et financier mais surtout l'adhésion et la mobilisation de tous par l'adoption de bonnes pratiques.

[1] : D'après la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.



Le développement durable et les parties prenantes à Nestlé Waters France Belgique

L'État

Le développement durable vise à contribuer à la réalisation des engagements globaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre pris par les autorités gouvernementales au plan international. À Rio de Janeiro, lors du Sommet de la terre en 1992, plus de 150 États se sont engagés à lier les enjeux du développement économique et social et ceux de l'environnement pour créer un monde plus solidaire, préservant les ressources et les milieux naturels. Les conventions et les déclarations qui ont scellé ces engagements furent complétées d'un programme d'actions, « l'Agenda 21 », que chaque État signataire et les collectivités locales doivent mettre en œuvre. En France, le « Grenelle de l'environnement » vise à donner un nouvel élan pour la réalisation de ces objectifs.

Le collaborateur

Le développement durable appelle à mettre l'Homme au cœur des préoccupations dans un souci d'équité et de cohésion sociale. Il vise à améliorer de manière constante les conditions de travail et à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains.

Le consommateur

Le développement durable permet au consommateur d'accéder à des produits plus sains. En retour, il appelle à la responsabilité et au changement de comportement de chacun, notamment concernant le tri des déchets. Le consommateur est donc à la fois acteur et bénéficiaire du développement durable.

La société civile

Le développement durable fait de la société civile un interlocuteur privilégié de l'entreprise qui doit prendre conscience de l'influence, tant globale que locale, qu'elle peut avoir sur son environnement.

Le client

Le développement durable appelle à parfaire notre relation avec nos clients. Il s'agit de mieux prendre en compte leurs attentes, d'appliquer des mesures visant à améliorer le service (qualité, enquêtes de satisfaction...) et de s'engager dans des principes d'innovation et d'éthique.

Le fournisseur

Le développement durable appelle à intégrer l'ensemble de nos fournisseurs dans la démarche et à établir des relations à long terme.

L'actionnaire

Le développement durable appelle à respecter les attentes des actionnaires : transparence, proximité, information et communication.

Gestion de la ressource en eau

Protéger la ressource

La ressource en eau que Nestlé Waters France Belgique exploite est un patrimoine d'une richesse exceptionnelle. Consciente que cette exploitation confère une responsabilité particulière, Nestlé Waters France Belgique protège l'écosystème de ses sites d'embouteillage et les périmètres des sources (impluviums) depuis lesquels les eaux cheminent pour aboutir aux nappes souterraines. Sur chacun de ses sites, Nestlé Waters France Belgique évalue en permanence les risques éventuels de pollution à long terme de la ressource et conduit des études hydrologiques pour délimiter le périmètre de protection idéal de la source.

Économiser l'eau dans les processus industriels

Pour mener à bien son activité, Nestlé Waters France Belgique puise dans les ressources en eau. Il est donc indispensable d'en limiter la consommation et le gaspillage, soit lors du captage soit lors du processus d'embouteillage.

Sensibiliser et éduquer les futures générations

Forte de son expertise sur l'eau, Nestlé Waters France Belgique s'attache à préserver et à encourager la prise de conscience d'un large public, notamment les plus jeunes, sur la nécessité de préserver durablement les ressources en eau.

En 1992, elle a ainsi créé dans les Vosges AGRUAIR, une société chargée de promouvoir la protection des écosystèmes naturels auprès des exploitants agricoles et des collectivités locales notamment par le déploiement de nouvelles pratiques agricoles et d'entretien des infrastructures respectueuses de l'environnement, afin de protéger le patrimoine hydrominéral des sources de UITTEL, CONTREX et HEPAR : « une eau saine commence par une terre saine ». En Belgique, le périmètre de la source de Valuert sur le site d'Etalle, est constitué d'une forêt protégée classée Natura 2000. Il a été choisi de lutter contre les insectes qui menaçaient certaines espèces d'arbres par des pièges naturels plutôt que par la pulvérisation d'insecticides. Dans le Gard, Nestlé Waters France Belgique a incité les agriculteurs voisins de la source PERRIER à produire bio, c'est-à-dire sans engrains synthétiques ni pesticides et en respectant les réserves d'eau et les sols. Aujourd'hui, la production de vin biologique autour de la source de PERRIER est l'une des plus importantes de France. L'expertise de Nestlé Waters France Belgique a permis à d'autres sites comme celui de Plancoët dans les Côtes d'Armor, de développer en 2007 le même principe de collaboration autour des nouveaux forages.

L'approche systématique adoptée il y a longtemps en matière de préservation des ressources en eau a permis d'améliorer sensiblement l'efficience de la production d'eau dans les usines de Nestlé Waters France Belgique et d'en limiter les prélèvements. La mise en œuvre progressive de nouvelles techniques et équipements tout au long de la chaîne d'embouteillage (rinçage des bouteilles effectué par un système à base d'air soufflé, convoyage des bouteilles facilité par le recours à du silicone en substitution au lubrificateur à base d'eau, soutireuses plus perfectionnées, etc.) donnent des premiers résultats encourageants. Mais il reste d'immenses efforts à accomplir dans différentes phases et en particulier dans les comportements de chacun d'entre nous au quotidien.

En 2007, Nestlé Waters France Belgique a permis au programme WET (Water Education for Teachers), un programme international d'éducation des enfants à la connaissance et au bon usage de l'eau, de se développer en France. Soutenu dans de nombreux pays depuis près de dix ans par Nestlé Waters, ce sont près de 10 000 enfants et 500 éducateurs qui ont pu bénéficier du programme en France. En 2008, il est prévu de l'étendre avec le soutien de la communauté éducative et des associations.

www.wetfrance.org



Depuis toujours, Nestlé Waters France Belgique cherche à améliorer la qualité de ses bouteilles, éléments essentiels de ses produits. Ces dernières années, la priorité est donnée à la diminution du poids des bouteilles et à la valorisation des emballages, par l'incitation au tri et au recyclage. Nestlé Waters France Belgique est ainsi membre fondateur d'Eco-Emballages, société à but non lucratif chargée de

financer et d'organiser avec les collectivités locales la collecte et le tri des déchets d'emballages ménagers. Ces choix sont cohérents avec ceux du développement durable puisqu'ils permettent de contribuer à diminuer les émissions de gaz à effets de serre et à réduire notre dépendance au pétrole. C'est aussi un moyen efficace de réduction des coûts.

Diminuer le poids de l'emballage à la source

Un peu d'histoire

- Au XIX^e siècle l'eau minérale naturelle était embouteillée dans des **cruchons en terre cuite** ;
- En 1898, l'eau minérale naturelle de VITTEL est conditionnée dans des **bouteilles en verre**, 10 ans avant celles d'EVIAN ;
- En 1968, c'est encore VITTEL qui innove en premier en remplaçant la bouteille en verre par la **bouteille en PVC^[2]** plus légère et moins fragile ;
- En 1992, VALVERT est la première marque à introduire sur le marché une **bouteille en PET^[3]** ;
- En 2001, PERRIER lance la **première bouteille PET tri-couche** dont les propriétés visent à minimiser la perte de gaz ;
- En 2008, VALVERT est la première marque à introduire sur le marché une bouteille en **PET recyclé** en France.

D'autres plans ont été mis en œuvre afin d'assurer le succès des actions en matière de réduction de l'emballage à la source. Par exemple, le remplacement sur les palettes des housses rétractables par des housses étirables permet de réaliser des économies de matière et d'énergie (non-utilisation d'équipements de chauffage thermique).

Le PET une révolution dans le monde des minéraliers !

Après le lancement de la nouvelle bouteille 1,5L VALVERT en PET, le PVC est remplacé par le PET sur l'ensemble des marques des acteurs de l'eau embouteillée. Ses propriétés sont mieux adaptées au marché de la bouteille en plastique. Inaltérable, il ne casse pas, évitant ainsi tout risque de coupures. Il est également flexible et plus résistant, ce qui permet de réduire le poids des bouteilles.

En 20 ans, le poids d'une bouteille en PET de 1,5L est passé de 50g à 30g ! Plus légère, plus solide, plus souple, la bouteille en PET est aussi transparente que le verre.

Un programme d'optimisation, à l'étude en ce moment, vise à réduire de 6 grammes le poids des bouteilles 1,5 litre de VITTEL et CONTREX (c'est-à-dire passer de 31 à 25 grammes). Répercuté sur l'ensemble de la production des bouteilles 1,5 litre, ce gain généreraient une économie de plus de 4 000 tonnes de PET. L'objectif est d'étendre ce programme à l'ensemble de nos marques.

[2] : Polyvinyle de chlorure

[3] : Polyéthylène téréphthalate

Valoriser les emballages

Le PET étant 100% recyclable, les bouteilles sont elles-mêmes intégralement recyclables, de la bouteille proprement dite à son bouchon en Pehd^[4]. Le taux de recyclage de la bouteille en plastique est passé de 9% à 51%^[5] depuis 1997. Le recyclage permet de diminuer considérablement leur impact environnemental tout en représentant un gisement important de nouvelle matière première.

En 2007, à la suite de la publication d'un avis de l'Afssa^[6] favorable à l'utilisation de PET recyclé dans la production de bouteilles, Nestlé Waters France Belgique, a innové en concevant pour le marché français la première bouteille en PET recyclé, la bouteille de VALUERT 1,5 litre, après l'avoir lancé une première fois en 2004 en Belgique. Avec cette nouvelle technologie, c'est le marché du PET recyclé qui va se trouver stimulé et avec lui, toute la filière de collecte tri recyclage des bouteilles. Dans les années qui viennent, cette technologie sera déployée sur les autres marques.

Transport

Pour réduire les émissions polluantes provoquées par le transport de ses marchandises, Nestlé Waters France Belgique cherche et teste des solutions tout à la fois plus écologiques et rentables. Le transport, qui aujourd'hui en France représente plus de 30% de la consommation d'énergie et est l'un des secteurs les plus forts émetteurs de gaz à effet de serre, est donc une des activités les plus concernées

par la politique de développement durable de Nestlé Waters France Belgique. L'objectif est de remplacer le plus possible le fret routier par des modes de transport moins génératrices d'émissions polluantes, comme le rail et le ferrouillage. En 2008, Nestlé Waters France Belgique se donne pour objectif d'assurer 60% des flux au départ de Vergèze et des Vosges par le rail et le ferrouillage.

Optimisation du réseau de distribution

Pour optimiser son réseau de distribution, Nestlé Waters France Belgique a demandé aux sociétés Géodis et Transalliance de s'associer pour créer une joint-venture innovante, Transwaters. Cette nouvelle entité vise à permettre le pilotage mais aussi l'optimisation des coûts de toute la chaîne logistique et notamment :

- de rechercher les véhicules les mieux adaptés au transport de boissons ;
- d'assurer une qualité de service la plus élevée possible à nos clients ;
- de réduire le nombre de kilomètres parcourus en privilégiant l'expédition directe ;
- de réduire le nombre de kilomètres à vide (un camion livrant des matières premières doit repartir chargé de produits finis).

[4] : Polyéthylène Haute densité

[5] : Source ADEME 2007

[6] : Agence française de sécurité sanitaire des aliments



Utilisation des transports alternatifs

L'opportunité environnementale et logistique du ferroviaire n'est plus à démontrer. On estime qu'en 2010, si les modes de transport des marchandises ne changent pas, les autoroutes françaises risquent d'être saturées. Le transport sur rail des remorques routières contribue véritablement à soulager le trafic routier. La plus grande partie du trajet est effectuée sur rail et les parcours dits « d'encadrement » (chargement à l'usine/

déchargement chez le distributeur de la marchandise) sont réalisés sur route. Ce mode de transport alternatif présente l'avantage d'être plus écologique et il permet de convoyer plus de marchandises grâce à un poids en charge autorisé plus élevé. Nestlé Waters France Belgique a pour objectif en 2008 d'augmenter de 5% son pourcentage de trajets effectués sur rail, en passant de 55 à 60%.

Le bilan carbone : quel impact notre activité a-t-elle sur l'environnement ?

Le bilan carbone est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces gaz (le principal d'entre eux étant le CO₂) proviennent des activités directes ou induites par toute activité humaine, qu'elle soit agricole, industrielle ou tertiaire, et conduite par des entreprises, des administrations, ou des individus. Les gaz sont émis lorsque de l'énergie fossile est consommée pour se déplacer, se chauffer, produire de l'électricité, des matières premières, des engrangements etc. Les émissions peuvent donc être comptabilisées dès lors que l'on connaît sa consommation d'énergie fossile. Pour Nestlé Waters France Belgique, l'intérêt de réaliser un bilan carbone est d'abord de connaître la quantité de GES émise du fait de son activité principalement de fabrication de bouteilles, d'embouteillage et de transports pour ensuite identifier les activités pour lesquelles des économies peuvent être réalisées. Plus largement, cela conduit à faire de l'environnement un des critères de choix des stratégies possibles pour l'entreprise. Cette approche permet ainsi de conduire une démarche de création de valeur d'une part en améliorant la performance économique et financière de l'entreprise et citoyenne d'autre part en contribuant à l'effort collectif de réduction des émissions de GES.

Gestion active de nos prestataires

Grâce à Transwaters qui pilote l'ensemble de nos transporteurs, nous pouvons sélectionner nos prestataires notamment en fonction des performances environnementales des véhicules, comme par exemple l'utilisation d'une remorque allégée ou d'un moteur à la pointe de la technologie. Nous choisissons également dans la mesure du possible des prestataires ayant formé leurs chauffeurs à l'éco-conduite qui assure une meilleure sécurité et permet de faire des économies d'énergie.

Sans la création de Transwaters, Nestlé Waters France Belgique aurait dû recourir à un très grand nombre de prestataires pour assurer le transport de ses marchandises. Grâce à l'action de pilotage de Transwaters, seuls une quinzaine de transporteurs sont aujourd'hui nécessaires, ce qui permet une meilleure gestion des prestations et autorise, entre autres avancées, la maximisation des chargements, plus économique en énergie et émissions de CO₂.



Rationaliser l'outil industriel

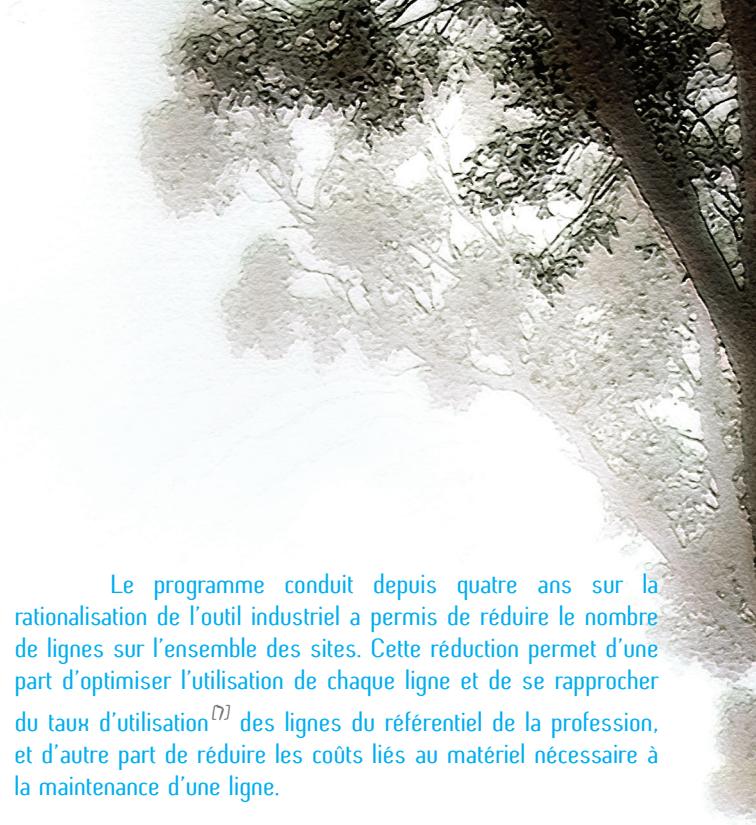
En acquérant ses principales marques d'eau, Nestlé Waters France Belgique a hérité de sites qui se sont développés dans une conjoncture très favorable. Aujourd'hui, le marché des eaux embouteillées connaît une croissance modérée dans les pays développés et la concurrence est beaucoup plus vive avec l'arrivée de nouveaux producteurs. Dans ce contexte plus difficile, il faut donc adapter l'offre au marché et ajuster les outils de production en conséquence pour rester compétitif.

À ce résultat économique s'ajoutent des bénéfices en termes de qualité et de sécurité alimentaire, qui est la règle n°1 dans la conduite des affaires du groupe Nestlé Waters, puisque l'utilisation continue des lignes améliore la qualité de la production en mettant fin à la stagnation des eaux dans les tuyaux.

Limiter les dépenses énergétiques et les pertes de matières

Les dépenses énergétiques représentent une part importante de notre budget d'exploitation. En les réduisant, nous améliorons notre compétitivité et contribuons à maîtriser nos émissions de CO₂.

Des efforts doivent être également consentis pour diminuer les pertes de matière dans les usines tout au long du processus d'embouteillage et donc les coûts de non-qualité. Chez Nestlé Waters France Belgique, la réduction des pertes de matière est déjà 2 à 3 fois supérieure aux référentiels de la profession.



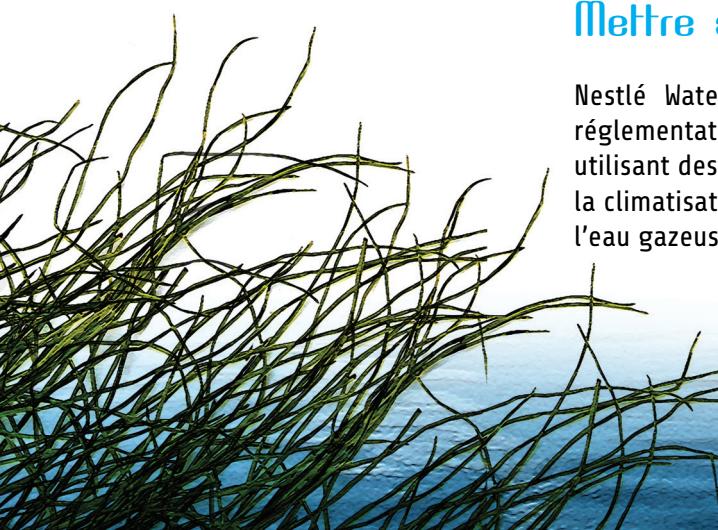
Le programme conduit depuis quatre ans sur la rationalisation de l'outil industriel a permis de réduire le nombre de lignes sur l'ensemble des sites. Cette réduction permet d'une part d'optimiser l'utilisation de chaque ligne et de se rapprocher du taux d'utilisation^[7] des lignes du référentiel de la profession, et d'autre part de réduire les coûts liés au matériel nécessaire à la maintenance d'une ligne.

Il est ainsi indispensable d'optimiser l'utilisation de nos équipements, comme les chariots éléveurs fonctionnant au gaz, les véhicules utilisant du diesel, les lignes d'embouteillage, l'éclairage et les compresseurs utilisant de l'électricité. Ces efforts dans les bonnes pratiques, soutenus au besoin par des investissements, peuvent permettre de baisser jusqu'à 20% les dépenses énergétiques.

Mettre aux normes l'outil de production

Nestlé Waters France Belgique met à profit le changement de la réglementation imposé par l'État pour remplacer toutes ses installations utilisant des gaz à effet de serre (par exemple les groupes utilisés pour la climatisation, le refroidissement des moules à l'insufflage ou celui de l'eau gazeuse avant le soutirage pour la carbonatation).

[7] : Le taux d'utilisation des lignes du référentiel de la profession est de 55% Vs 35% pour les usines de NWF/B.



Des projets innovants

Un projet en cours de réflexion : L'étanchéisation des toitures des bâtiments industriels par des panneaux solaires

Nestlé Waters France étudie actuellement la possibilité de poser des panneaux solaires sur les toitures de ses sites industriels dans les Vosges et dans le Sud. Il s'agit de placer des couvertures de toiture en membranes étanches composées de panneaux solaires afin de produire, grâce aux dizaines de milliers de toits terrasses des bâtiments industriels, de l'énergie électrique.

Un projet en cours de finalisation : Le remplacement des résineux par des feuillus sur le site de St Lambert

Sur le site de St Lambert, en région parisienne, un grand projet environnemental dans la vallée de Chevreuse a été conduit en collaboration avec le Parc Régional de la Vallée de Chevreuse : 1 000 arbres résineux malades ont été coupés puis remplacés par 4 000 arbres feuillus jeunes et en bonne santé. Cette opération, validée par les experts du parc régional, a permis de substituer aux résineux – dont les épines, en tombant sur le sol, renforcent l'acidité des sols – les feuillus, qui constituent la flore naturelle historique de la vallée de Chevreuse et concourent à son équilibre écologique.

Carola : premier site industriel à être certifié ISO !

Le site de Carola en Alsace vient d'obtenir la certification ISO, délivrée par un organisme certificateur, pour 4 domaines : le management de la qualité, la sécurité alimentaire, la sécurité des biens et des personnes, et l'environnement. Cette certification, résultat de la mobilisation remarquable de tous les collaborateurs, va permettre d'améliorer tous les processus de manière continue. Nestlé Waters France Belgique a demandé aussi pour 2008 la certification ISO des sites de St Lambert et des Vosges. Des demandes de certification suivront en 2009 pour les autres sites.

Nestlé Waters Marketing & Distribution, Nestlé Waters Services et Nestlé Waters France intégreront le projet de certification pour le domaine « management de la qualité ».

« La certification est le moyen d'attester, par l'intermédiaire d'un tiers certificateur, de l'aptitude d'un organisme à fournir un service, un produit ou un système conformes aux exigences des clients et aux exigences réglementaires. »

Questionnaire

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire anonyme auquel nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre. Veuillez nous le retourner dans l'enveloppe T sans l'affranchir.

1. Après la lecture de ce document, pensez-vous avoir une idée plus précise de ce qu'est le développement durable à Nestlé Waters France Belgique ?

OUI

NON

Si NON, que faudrait-il faire, selon vous, pour améliorer la connaissance de ce sujet dans l'entreprise ? Souhaiteriez-vous vous-même en savoir plus ?

2. À votre connaissance et après lecture du document, pensez-vous que Nestlé Waters France Belgique et ses filiales prennent suffisamment en compte à ce jour le développement durable dans leur activité ?

OUI

NON

OUI, mais c'est encore insuffisant

Pour quelles raisons ?

Pouvez-vous indiquer en quoi ?

3. Avez-vous connaissance de projets de développement durable que Nestlé Waters France Belgique a réalisé, réalise, ou va réaliser ?

OUI

NON

Si OUI, précisez lesquels :



4. Dans quels domaines pensez-vous que Nestlé Waters France Belgique et ses filiales peuvent plus particulièrement faire des progrès en matière de développement durable ?

Plusieurs réponses possibles, classables par ordre d'importance.

- gestion des ressources en eau
- emballages
- pratiques industrielles

- transports
- santé / bien-être
- autres :

Explicitez et citez des exemples ou des suggestions d'actions :

5. Pensez-vous qu'avec ses 3 pôles (écologique, économique et social) le développement durable soit pour notre profession :

Numérotez les propositions du plus important (1) au moins important (8)

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> un moyen d'améliorer la qualité des produits de l'entreprise | <input type="checkbox"/> un sujet sur lequel chacun dans l'entreprise doit s'impliquer |
| <input type="checkbox"/> une responsabilité nécessaire de l'entreprise vis-à-vis de la société | <input type="checkbox"/> un sujet stratégique auquel doivent s'intéresser les managers de l'entreprise en priorité |
| <input type="checkbox"/> un moyen de réduction des coûts | <input type="checkbox"/> un thème particulièrement représentatif de l'activité de Nestlé Waters France qui doit être mis en valeur |
| <input type="checkbox"/> un argument commercial pour vendre les produits | |
| <input type="checkbox"/> un outil de communication pour l'entreprise | |

6. Si la filiale de Nestlé Waters France Belgique dans laquelle vous travaillez mettait en place des groupes de réflexion pour la promotion du développement durable, seriez-vous prêt à participer à un tel groupe ?

Sensibiliser les plus jeunes

À l'heure où l'obésité est reconnue comme un problème majeur de santé publique, l'eau, grâce à ses apports essentiels sans calories, est recommandée par les nutritionnistes pour s'hydrater régulièrement tout au long de la journée. Forte de ce constat, Nestlé Waters France Belgique a placé la santé au cœur de sa politique de développement durable et mène au quotidien des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes, afin de rappeler les règles essentielles d'une bonne hydratation. 95% de la gamme Nestlé Waters France se compose d'eaux minérales naturelles et d'eaux de source dont les bienfaits nutritionnels sont reconnus par le ministère de la Santé.



Cette année, Nestlé Waters France organise le VITALITY TOUR en partenariat avec le Secours Populaire Français, un événement destiné exclusivement aux jeunes issus de milieux défavorisés qui, par un programme d'éducation et de sport, vise à les sensibiliser aux réflexes de base d'une bonne hygiène de vie.

Informier les professionnels de la santé

Nestlé Waters France Belgique conduit en permanence des recherches sur l'eau qui améliorent la connaissance de ses propriétés bénéfiques pour la santé. Les derniers résultats ont notamment confirmé l'importance d'une bonne hydratation pour le maintien des performances mentales et physiques. Nestlé Waters France Belgique communique régulièrement ces résultats scientifiques auprès des médecins et de tous les professionnels de la santé à l'aide d'une documentation spécifique, par sa présence sur les grands salons médicaux ainsi que par des actions plus directes comme des formations ou des ateliers dans les congrès professionnels (par exemple le Medec, congrès de la médecine générale).



Gagnants du concours Phot'eaux



Carole Corrard-Humbert
Nestlé Waters Marketing & Distribution



Jean-Pierre Gonzales
Nestlé Waters Sud



Lydie Couderc
Nestlé Waters Supply Centre



Florence Baylin
Nestlé Waters Services



Cécile Ardonceau
Nestlé Waters France



Eric Pery
Nestlé Waters Vosges



Dimitri Adam
Nestlé Waters Benelux



Fabrice Beauducel
SFER

